

**Prise de position**

**de Culture Action Europe**

**sur le Nouveau Bauhaus Européen**

**Culture Action Europe (CAE)**, le principal réseau culturel intersectoriel européen, est partenaire du Nouveau Bauhaus européen depuis 2021, à la fois à titre individuel et en tant que membre du Nouveau collectif européen du Bauhaus (NEBC), un rassemblement informel d'organisations du paysage culturel et architectural européen surmontant les différences et les obstacles pour donner une valeur ajoutée significative aux projets conjoints.

En réaction à la communication de la Commission sur le Nouveau Bauhaus européen, et afin de contribuer de manière constructive au rapport d'initiative du Parlement européen, Culture Action Europe a consulté ses nombreux membres, à savoir plus de 170 réseaux, organisations, décideurs politiques, activistes et particuliers de divers secteurs, afin de rédiger les recommandations politiques suivantes.

## INTRODUCTION

Près de 18 mois après son lancement, l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen (NBE) prend forme. Promu pour la première fois par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors du discours sur l'état de l'Union de septembre 2020, il vise à « rapprocher le Pacte Vert des citoyens » en soulignant sa dimension culturelle et en rendant « tangible et palpable » l'ambition de l'UE de devenir le premier continent climatiquement neutre au monde, « de manière durable, inclusive et belle ».

Malgré ces proclamations, cependant, la culture ne semble toujours pas être un partenaire égal au sein du NBE, malgré la large participation des acteurs culturels et créatifs à la phase de co-création. La perspective du NBE sur la beauté doit être élargie pour adopter le concept global d'esthétique en tant qu'approche à plusieurs niveaux : la culture est intrinsèquement liée à la façon dont nous abordons la réalité, elle articule qui nous sommes et où nous voulons aller individuellement et en tant que communautés.

Selon les propres mots de la Commission, le Pacte Vert n'est pas seulement un plan environnemental et économique, mais fait partie d'un nouveau paradigme culturel et sociétal. La culture, si on lui laisse suffisamment de place et qu'on lui donne les moyens d'apporter sa contribution, a le potentiel de véritablement faire décoller cette initiative.

En ce sens, nous croyons que le Nouveau Bauhaus européen devrait faire partie d'un Pacte Culturel plus large pour l'Europe, qui déclencherait - entre autres choses - un changement majeur dans les politiques publiques, combinerait des approches participatives ascendantes pour co-crée des espaces et des manières de (bien) vivre ensemble, et donnerait du pouvoir aux personnes (par rapport à leurs conditions de travail notamment) au-delà des bâtiments.

Avec le retour de la guerre sur le continent européen, nous voulons réaffirmer que la culture est essentielle à la construction de communautés démocratiques fondées sur le dialogue et à la promotion de la paix.

Nous croyons également en la culture en tant que quatrième pilier du développement durable et en son rôle crucial de sensibilisation et de contributrice aux objectifs de développement durable (ODD), tout en devenant un objectif en soi, et à l'action de terrain pour mobiliser les populations autour de l'urgence climatique. Plusieurs réseaux culturels mondiaux, dont Culture Action Europe, soutiennent cet objectif depuis près de 10 ans, avec des initiatives telles que la campagne #culture2030goal et celles qui l'ont précédée.

De plus, nous nous engageons à plaider en faveur de la durabilité des pratiques culturelles et du secteur culturel lui-même, ce que les premières étapes de l'initiative NBE ont malheureusement remis en question. Jusqu'à présent, l'initiative a lancé gratuitement des appels à idées sans rien offrir en retour aux contributeurs, exploitant souvent des travailleurs culturels déjà précaires et bénéficiant de leur travail de qualité, sans prévoir de rémunération équitable pour celui-ci.

Par conséquent, nous pensons qu'un changement de paradigme général est nécessaire. La solution à la crise structurelle à laquelle s'ajoute l'urgence climatique, ne sera pas obtenue uniquement par l'écoblanchiment (greenwashing) qui laisse l'ensemble du système actuel inchangé. La dimension culturelle est fondamentale pour relever ces défis et encourager ces changements - également au sein des secteurs culturel et créatif -, afin de contribuer notamment à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et à l'ambition de l'UE de devenir le premier bloc climatiquement neutre d'ici 2050.

## RECOMMANDATIONS POLITIQUES :

1. Les artistes, les travailleurs culturels et créatifs de tous les secteurs - y compris au-delà des domaines du patrimoine, du design et de l'architecture -, comme les formes d'art immatérielles, y compris la création numérique, devraient être valorisés comme des interlocuteurs clés et des partenaires égaux de l'initiative qui, dans la transdisciplinarité et le dialogue avec d'autres disciplines, contribuent activement à « rapprocher le Pacte Vert des citoyens ».
2. La Commission européenne devrait créer les conditions d'une participation et d'un engagement plus importants de la communauté artistique, en encourageant la création artistique intersectorielle et en promouvant des pratiques qui ne se limitent pas à la durabilité environnementale, économique et sociétale. Cette initiative devrait être considérée comme un des instruments potentiels pour y parvenir, mais pas le seul, et les secteurs culturels et créatifs ne devraient pas être poussés à atteindre à tout prix les objectifs du NBE même lorsqu'ils postulent à des appels non directement liés au Nouveau Bauhaus européen.
3. Le NBE devrait devenir un programme autonome du Pacte Vert pour l'UE, en « libérant » ainsi le budget des programmes de financement et des enveloppes déjà existants qui sont consacrés aux secteurs culturel et créatif, tels qu'Europe Créative ou le pilier 2 d'« Horizon Europe », dédié à la culture, à la créativité et à la promotion d'une société inclusive.
4. Avec un budget dédié, le NBE devrait mobiliser des ressources pour rendre ses appels à idées et ses exercices de prototypage plus durables. De cette manière, il contribuerait concrètement aux efforts communs visant à améliorer les conditions de travail et à garantir une juste rémunération dans les secteurs de la culture et de la création, tout en reconnaissant la valeur économique et sociale du travail culturel.
5. En tant que cadre politique, le NBE devrait servir de plate-forme permettant à la Commission européenne et aux États membres d'évaluer les ressources qu'ils ont investies et les initiatives qu'ils ont proposées pour soutenir la transition verte des secteurs de la culture et de la création, d'une part, et pour promouvoir le rôle des acteurs culturels dans la transition verte, de l'autre.
6. Au cœur des valeurs du NBE, la participation des communautés locales - ainsi que des acteurs non européens - devrait être renforcée. Conformément aux objectifs de l'Année Européenne de la Jeunesse, le NBE devrait s'adresser spécifiquement aux jeunes.
7. Le NBE devrait également se concentrer sur les zones urbaines et non urbaines, pour contribuer aux pratiques culturelles dans les territoires ruraux et périphériques.

8. Le NBE devrait créer et soutenir un cadre pour les dialogues trans-sectoriels non seulement entre les silos de connaissances, - en renforçant la recherche et l'innovation transdisciplinaires dans les domaines des arts, des sciences humaines, des sciences, des technologies et de l'urbanisme -, mais aussi entre ces silos et la société.
9. Au-delà des matériaux de construction et de l'environnement bâti (l'espace créé par l'homme dans lequel les gens vivent, travaillent et se divertissent), l'initiative du NBE devrait s'intéresser aussi à la façon de vivre ensemble au sein d'un écosystème équitable et durable dans nos sociétés post-pandémiques. Par conséquent, elle devrait mettre en lumière les communautés, les espaces publics et les causes communes, les pratiques communautaires, la participation, la démocratie culturelle, recenser les bonnes pratiques existantes en vue de les partager dans toute l'UE.
10. Dans le cadre du NBE, il faudrait développer différentes méthodes de partenariat, de collaboration et de participation équitables, et mettre en place des propositions et des méthodologies claires de travail collectif afin de créer un écosystème d'apprentissage par les pairs et favoriser la production locale de connaissances.
11. Le NBE devrait contribuer aux efforts visant à décentraliser et à réduire les hiérarchies entre les disciplines et au sein des institutions, afin de permettre des processus de travail où l'ouverture d'esprit, l'échange de connaissances et la réflexion collective sont au centre.
12. Le Nouveau Bauhaus européen devrait contribuer à l'innovation méthodologique dans l'étude de phénomènes complexes interdépendants, en passant d'une dépendance établie à l'égard du connu et du quantifiable dans l'élaboration des politiques à des indicateurs qualitatifs à moyen et long terme tels que les niveaux de préparation sociale (SRL - Social Readiness Levels) pour évaluer l'impact social des initiatives/produits.
13. Le NBE devrait appuyer la collecte de données probantes sur les modes d'évaluation et de fourniture d'environnements conçus et bâtis de manière durable, qui reposent moins sur une évaluation quantifiable et qui intègrent plutôt des valeurs et des comportements qualitatifs, artistiques, axés sur la conception ainsi que sur la culture et la société.
14. L'inclusion étant l'un des trois piliers clés du Nouveau Bauhaus européen, l'initiative devrait constituer un atout majeur pour contribuer à faire évoluer le paradigme de la production de produits culturels vers l'accès à la culture et la démocratie culturelle.
15. Le festival du Nouveau Bauhaus européen ne devrait pas devenir l'unique nouveau fleuron de l'initiative ou concurrencer les festivals, forums et foires européens transdisciplinaires déjà existants avec l'avantage concurrentiel d'être alimenté par l'argent de l'UE. Il devrait plutôt

appuyer les festivals existants ainsi que les futures initiatives locales conformes aux principes du NBE, en mobilisant des fonds spécifiques du NBE pour ces initiatives.

Publié par Culture Action Europe

Mars 2022